Factsheet

PTAM Global Allocation Fund

31/10/2026

Caractéristiques du fonds d'assurance

Nom	PTAM Global Allocation Fund
Date de création	01/10/2023
ISIN	BE6346526104
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	P&V Group
Valeur nette	32,02
Type de profil	Neutre
Frais de gestion	1,25%

Caractéristiques du fonds sous-jacent

Nom	PTAM Global Allocation I
Date de création	01/09/2021
ISIN	DE000A3CNGJ9
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	HANSAINVEST Hanseatische Inv.-GmbH
SFDR	ART. 8
Volatilité	12,58%
TER sous-jacent	1,08%

Classe de risque

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

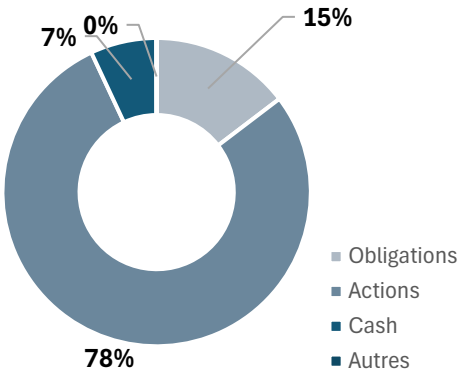
Morningstar durabilité

●●●●

Morningstar overall rating

★★★

Composition



Cours



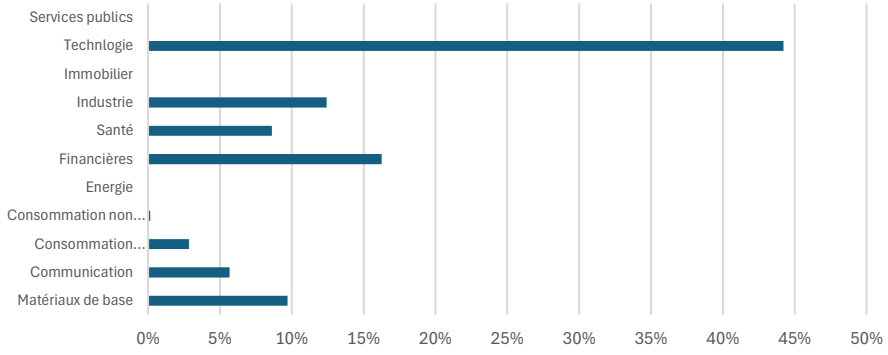
Répartition géographique actions

Europe	30,01%
Amérique du nord	60,83%
Asie	9,17%

Type d'obligations

Entreprises	6,24%
Gouvernement	60,89%

Répartition sectorielle des actions



TOP 10

NVIDIA Corp	4,44%
Spain (Kingdom of)	4,11%
KLA Corp	3,04%
Italy (Republic Of)	2,99%
ASML Holding NV	2,56%
Eli Lilly and Co	2,54%
Alphabet Inc Class C	2,30%
Advanced Micro Devices Inc	2,01%
Agnico Eagle Mines Ltd	1,97%
Italy (Republic Of)	1,88%

Rendements

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans
6,94%	5,68%	-	-	-

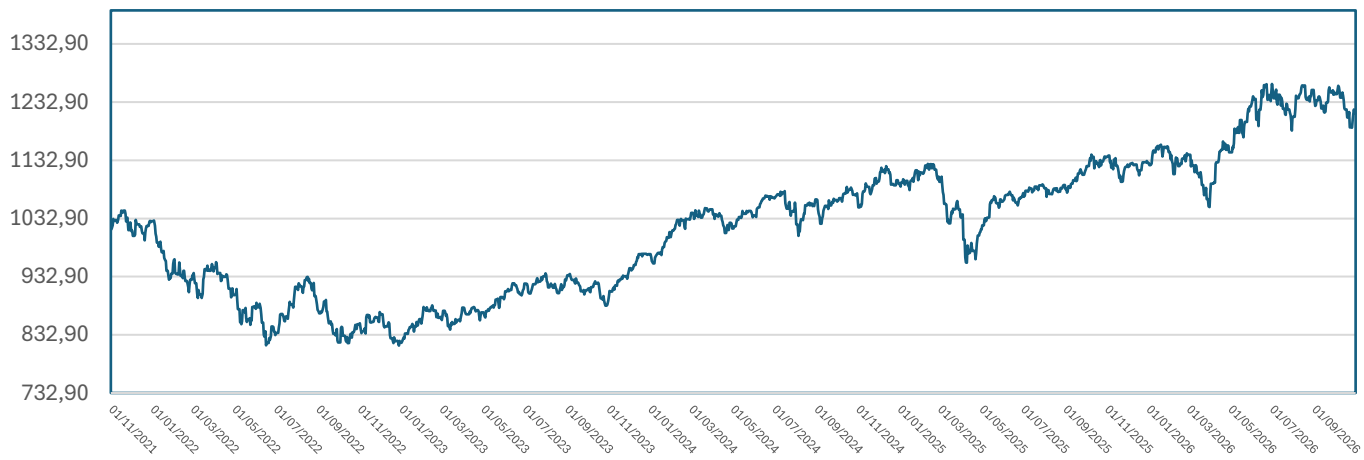
2025	2024	2023	2022
2,00%	10,99%	-	-

Factsheet

PTAM Global Allocation Fund

31/10/2026

Cours du fonds sous-jacent



Rendements (fonds sous jacent)

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2025	2024	2023	2022
7,55%	6,55%	10,80%	3,70%	-	3,28%	12,45%	18,59%	-20,35%

Politique d'investissement (fonds sous jacent)

Le PTAM Global Allocation Fund - code ISIN BE6346526104 vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque 3. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent PTAM GLOBAL ALLOCATION "I" (EUR) (DE000A3CNGJ9) géré par HANSAINVEST Hanseatische Inv.-GmbH.

Le fonds investit dans des titres à revenu fixe à long terme émis par des sociétés de haute qualité ("grandes capitalisations"), des actions et des parts immobilières, ainsi que des instruments du marché monétaire. La stratégie d'investissement du fonds inclut un processus de gestion active. Le fonds ne suit pas d'indice de titres et n'utilise pas de référence fixe pour le fonds. Cela signifie que le gestionnaire identifie, sélectionne et gère activement les actifs à acquérir pour le fonds sur la base d'un processus d'investissement établi. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.

Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur www.vivium.be disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@vivium.be ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.